

Woleu - Ntem/Mitzic/Crise post-électorale

Crépin Gwodock sensibilise sur la paix et la stabilité

LBO

Mitzic/Gabon

Ne pouvant rester insensible aux événements malheureux que vient de connaître notre pays, et qui n'ont pas épargné le département de l'Okano, le ministre délégué à la Protection de l'environnement vient d'organiser une série de rencontres avec les populations okanoises, afin de les sensibiliser à la nécessité d'œuvrer pour l'apaisement, en vue de préserver la paix et la stabilité.

ANIMÉ par la volonté de ramener le calme dans tout le département de l'Okano dont il est issu, le ministre délégué Andrew Crépin Gwodock vient de séjourner à Mitzic, où il a organisé, à la salle polyvalente de la mairie, des rencontres de sensibilisation avec toutes les franges de la population. Au cours de ces entrevues qui faisaient suite aux troubles post-électorales, le membre du gouvernement a surtout prôné l'apaisement, en vue de retrouver la stabilité. D'autant que,



Le ministre Crépin Gwodock (à droite) lors de la réunion. Photo de droite : Une vue de l'assistance.

reconnaîtra-t-il pour le regretter, aucun pays ne peut se construire dans la violence qui, elle-même, est source de tensions. Devant les responsables des services administratifs et des partis politiques, les auxiliaires de commandement (chefs de cantons, de regroupements, de villages, de quartiers...), les opérateurs économiques et les jeunes, M. Gwodock a condamné fermement le comportement de certains compatriotes qui se sont livrés à des "scènes de pillages que rien, ni personne ne peut justifier", au lendemain de l'annonce des résultats officiels provisoires

par le ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubélet-Boubeya. Résultats qui placent en tête le candidat Ali Bongo Ondimba avec plus de 49% de suffrages. Aussi, Andrew Crépin Gwodock a-t-il recommandé la retenue en pareille circonstance. Non sans menacer les fauteurs de troubles de poursuites judiciaires. D'où l'ordre qu'il a donné aux agents des forces de sécurité et de défense, après les avoir félicités pour leur promptitude dans la réaction pour le maintien de l'ordre, de sévir avec la plus grande fermeté. ECLAIRER• Dans le but de



Un opérateur économique témoignant des dégâts subis.

mieux éclairer la lanterne des uns et des autres, le ministre a rappelé les dispositions légales portant sur la loi électorale dans notre pays. Celles-ci, selon lui, donnent droit au ministre de l'Intérieur de faire l'annonce des résultats des élections transmis par la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cenap), dont la mission est de procéder à la centralisation des procès-verbaux. Etape à la suite de laquelle, les éventuels recours, en cas de contestation, sont introduits à la Cour constitutionnelle, seule habilitée, au terme du contentieux, à proclamer

les résultats définitifs. "Ainsi donc, les élections étant finies, la contestation doit désormais quitter la rue, en attendant le verdict de la Cour constitutionnelle où le candidat Ping a déposé un recours portant sur le recomptage des voix de la province du Haut-Ogooué. Cependant, l'effort de construction nationale interpelle chacun de nous et nous recommandons d'être vigilants afin de proscrire toute tentative de déstabilisation de notre cher pays", a-t-il déclaré. Le message de retour à la sérénité semble avoir été entendu, si l'on s'en tient à l'engagement pris par

chaque groupe de faire large écho des informations reçues et de promouvoir les idéaux de paix. Par rapport à 2009 où plusieurs commerces avaient été détruits, les troubles enregistrés dans la commune de Mitzic, dans la journée du 31 août, ont occasionné moins de dégâts, avec quelques épaves de véhicules calcinées et une échoppe de taille moyenne vandalisée. Par ailleurs, sur plus d'une dizaine d'interpellés par les agents des forces de sécurité et de défense, neuf ont été écroués à la maison d'arrêt d'Oyem où ils attendent leur jugement.

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouïla/Suite à la recrudescence d'accidents à Olam

Le gouverneur de province monte au créneau

FN

Mouïla/Gabon

Face à la recrudescence des accidents provoqués par les véhicules d'Olam, le gouverneur de la Ngounié, Benjamin Nzigou, a initié une rencontre avec les responsables d'Olam Palm en présence du commissaire de police de la ville de Mouïla, du commandant de la légion Sud de gendarmerie ainsi que des directeurs et chefs de service du secteur. Des pistes de solutions ont été préconisées afin de baisser le taux élevé des accidents.

PREOCCUPE par la recrudescence des accidents de la circulation mortels enregistrés ces derniers temps dans la province de la Ngounié, à travers les camions d'Olam, le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Nzigou, a initié une réunion d'urgence à son cabinet de travail avec les responsables de la société Olam Palm conduite par Juliano Bodinga, directeur des Ressources humaines. Ce conclave s'est tenu en présence du commandant de légion Sud de gendarmerie, le lieutenant-colonel Pierre Mvé Ndong et ses collaborateurs, du commissaire de police de la ville de Mouïla,



Mouïla/Recrudescence d'accident à Olam/Le gouverneur de province Benjamin Nzigou monte au créneau/Interlocuteurs

le lieutenant-colonel Jean Noel Matchendy, ainsi que de Pierrot Nguema, directeur provincial des Travaux publics, et de Almassi Moubangou, directeur provincial de la sécurité routière. En effet, au regard des statistiques relevés par les services compétents en la matière, on a dénombré 24 accidents ces deux dernières années. Et le décompte macabre des décès occasionnés par les accidents de circulation des camions de la société Olam Palm sont au nombre de 6 (la liste n'étant pas exhaustive). Le dernier fait en date est l'accident ayant causé la mort de deux compatriotes à l'entrée de la ville de Mandji le week-end du 31 juillet dernier. Ainsi, pour l'administrateur provincial, il ne saurait plus être question de tolérer, a-t-il prévenu, que cette situation macabre continue à



Réunion sur la circulation routière à Mouïla/Vue des agents des TP et de la circulation routière.



Mouïla/Recrudescence d'accident à Olam/Le gouverneur de province Benjamin Nzigou monte au créneau/Le gouverneur

endeuiller des familles du fait du non respect des simples règles de sécurité de la route, lorsqu'on sait que les camions d'Olam Palm transportent le personnel. « Nous sommes préoccupés par le nombre des accidents provoqués par les camions d'Olam. Nous pensons qu'il est temps que des mesures pratiques soient prises afin que cela ne se répète plus. Car la sécurité de tous doit être garantie », a insisté le gouverneur en s'adressant à ses interlocuteurs. Au cours de la réunion, les forces de sécurité de dé-

fense ont enfoncé le clou, en mettant à nu la mauvaise conduite des chauffeurs des camions d'Olam Palm, eux qui ne respectent pas la limite de vitesse en agglomération ou encore les barrages de gendarmerie érigés sur les principales voies à travers la province de la Ngounié. SOLUTIONS PRECONISEES• Avec autant de griefs à l'encontre de ses agents, Juliano Bodinga, le directeur des Ressources humaines d'Olam, a indiqué que des efforts ont été faits par la société afin de réduire au maximum le phénomène, sinon de le stopper. Il en veut pour preuve, le plombage des camions, l'utilisation des alco-tests, le flash (un appareil destiné à mesurer la vitesse autorisée par la direction de la société...). Selon M. Bodinga, certains parmi ces conducteurs indisciplinés ont

été aussi licenciés pour mauvaise conduite. Toute chose qui, précisera-t-il, devrait dissuader les chauffeurs sans foi ni lois. « Le problème avec nos conducteurs réside au niveau des comportements des uns et des autres. Cela concerne aussi bien nos propres chauffeurs que ceux de nos sous-traitants. Nous nous battons au niveau de la société afin de minimiser ce fléau qui n'est pas du goût de la hiérarchie. Aidez-nous à combattre le phénomène. Ensemble nous allons préserver et sauver des vies humaines », a conclu Juliano Bodinga en s'adressant à ses hôtes. Au regard de ce qui précède, quelques pistes de solutions ont été préconisées afin de baisser le taux élevé des accidents. Notamment à travers le mode de recrutement des chauffeurs, en tenant compte, par exemple, du permis délivré au standard Veritas ; instaurer des séminaires de formation sur la conduite ; conscientiser les chauffeurs par des mesures coercitives ; placer à la cabine comme à l'arrière du camion, des contrôleurs qui aviseront la hiérarchie, au moment opportun, des dérapages constatés... Une fois ce travail effectué, c'est sur une note de satisfaction générale de toutes les parties que la rencontre a pris fin.